



Compte rendu du conseil municipal du 15 Octobre 2018

Présents : JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - PELLISSIER Denis - TIMSONET Philippe - MAGNIN Rachel -GUILLET Nelly- FREL Lucien

Excusés : CARQUEVILLE Catherine- GAMONET VIDAL Nicole- ANTRESSANGLE Magalie

Secrétaire de séance : Philippe TIMSONET – Nelly GUILLET

Autre(s) personne(s) présente(s) :

Ordre du jour :

- Compte rendu rencontre ONF : proposition intégration nouvelles parcelles boisées communales dans le régime forestier (commission environnement à programmer). Information route forestière des Espelines.
- Prise en charge stage de tennis estival
- Redevances ski : délibération Tarifs 2018-2019
- Eau :
 1. Décision modificative budget Eau
 2. Point d'avancement schéma directeur
 3. Gestion des points d'eau publics
- Aménagements village
 1. Bilan réunions publiques
 2. Avancement dossier en cours (Rénovation monuments...)
 3. Lancement projet aménagement paysager de l'espace Pouillette
 4. Illuminations de Noël
 5. Panneaux d'informations Moulin à eau
- Salle des Fêtes : lancement tranche 3 – Choix des entreprises
- Déneigement 2018/2019
 1. Filets anti congère
 2. Organisations tournées de déneigement
 3. Recrutement saisonnier(s)
- Personnel : recrutement contrat aidé
- Communication : lancement de la page facebook de la commune (?)
- Conseil des jeunes : bilan et projets
- Points d'avancement dossiers en cours (Stade Raphaël Poirée – Bâtiments communaux – Horloge église – Garage communal...)

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.



- **Compte rendu rencontre ONF** : proposition intégration nouvelles parcelles boisées communales dans le régime forestier (commission environnement à programmer). Information route forestière des Espelines.

L'ONF propose d'intégrer de nouvelles parcelles communales dans le régime forestier, il est proposé de soumettre préalablement cette proposition à la commission environnement.

Par ailleurs, l'entreprise devrait débiter les travaux de la route des Espelines à compter du 15 octobre, un arrêté sera pris pour interdire la circulation sur cette route pendant les travaux.

- **Prise en charge stage de tennis estival**

Dans le cadre du stage de tennis organisé cet été (Cf compte rendu du conseil du 11 Septembre), le montant dû par la commune de Vassieux s'élève à 63 Euros et doit être validé par délibération du Conseil Municipal. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents**

- **Redevances ski : délibération Tarifs 2018-2019**

Comme chaque année la commune doit délibérer pour valider les tarifs proposés par les stations de la Drôme et désigner l'EPIC pour percevoir ces redevances. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents**

- **Eau :**

1. Décision modificative budget Eau

Dans le cadre des négociations avec Veolia concernant le renouvellement du contrat, il avait été acté que le renouvellement du gros matériel serait désormais à la charge de la commune. Ce renouvellement étant par nature imprévisible, les crédits mis au budget ne suffisent pas à couvrir le montant du renouvellement de la pompe de la station de pompage qu'il a fallu remplacer cet été. Il convient d'ajouter 200 Euros supplémentaires au budget pour permettre la dépense financée par un prélèvement de 200 Euros sur les réserves disponible sur le budget eau. **Soumise au vote, cette décision modificative est adoptée à l'unanimité des présents**

2. Point d'avancement schéma directeur

Les élus sont informés que les travaux du Cabinet Réalités Environnement, retenu pour établir le schéma directeur de la commune, ont pris beaucoup de retard. Thomas Ottenheimer informe avoir demandé au service eau du Conseil Départemental, mandaté pour le suivi de l'étude, d'être beaucoup plus exigeant vis-à-vis du Cabinet Réalités Environnement afin que les travaux soient menés avec davantage de rigueur et dans le respect des engagements contractuels. Par ailleurs, le Conseil est informé que le financement à hauteur de 80% a été confirmé.

3. Gestion des points d'eau publics

Suite à la mise en place d'un contrôle rigoureux des 5 points d'eau publics du village (Cf précédents conseils), Veolia a constaté des consommations tout à fait anormales sur l'un de ces points d'eau et constaté que certains usagers font preuve d'une ingéniosité sans fin pour contrecarrer le dispositif mis en place. Après échanges, les conseillers décident, à l'unanimité des présents, de fermer immédiatement le point d'eau concerné (sans attendre les premiers gels) et de conditionner son maintien, après réouverture au printemps, à des consommations redevenues raisonnables comparables à celles des autres points d'eau.

- **Aménagements village**



1. Bilan réunions publiques

Les deux réunions publiques organisées autour de l'aménagement du village ont été très riches avec de très nombreux projets/envies/idées:

- Aménagement des abords de la salle des fêtes
- Mise en valeur du jardin de la Mémoire
- Aménagement paysager de l'espace Pouillette (Cf point suivant)
- Poursuite de la mise en valeur du jardin de ville
- Interdiction de stationnement des cars sur la place du 21 juillet (arrêt minute autorisé)
- Amélioration des marquages au sol
- Mise en valeur des fontaines
- ...

Parmi tous les projets listés, la mise en valeur de la Place du 21 Juillet, considéré comme le « cœur du village », est apparu comme un enjeu majeur d'aménagement du village.

Fort de tous ces projets, le Conseil Municipal va désormais réfléchir à leur mise en place en se fixant des priorités et en tenant compte des capacités de financement de ces projets.

2. Avancement dossier en cours (Rénovation monuments...)

Le Conseil Municipal est informé de l'avancement des travaux de rénovation du monument 14-18. La rénovation devrait être terminée pour la cérémonie du 11 novembre.

3. Lancement projet aménagement paysager de l'espace Pouillette

Suite à la proposition de Mr Paoline de participer au financement d'un aménagement paysager de l'espace Pouillette (Cf compte rendu du Conseil du 11 Septembre), un paysagiste a soumis une proposition d'aménagement qui a été présenté lors des réunions publiques et a reçu un accueil favorable. Soumis aux élus, ce projet reçoit également un avis favorable du Conseil Municipal (avec quelques corrections mineures demandées et l'ajout de tables de picnic et de caches containers). Il est donc proposé de monter un dossier de financement auprès des financeurs habituels (Etat, Région, Département) pour un montant total de 22 909.00€ HT . La réalisation de cet aménagement est conditionnée à l'obtention du taux maximum de financement (80%) et la part d'autofinancement sera portée conjointement par la commune et Mr Paoline. Thomas Ottenheimer précise être confiant dans l'obtention rapide du taux maximum de financement maximum pour une réalisation des travaux au printemps. ***Soumis au vote, ce projet est approuvé à l'unanimité des présents***

4. Illuminations de Noël

Le Conseil Municipal est informé du vieillissement du parc d'illuminations de Noël et de l'impossibilité de le moderniser cette année (manque de temps pour déterminer les besoins et monter les dossiers). Les services techniques feront au mieux avec les équipements disponibles.

5. Panneaux d'informations Moulin à eau

Thomas Ottenheimer rappelle avoir proposé à l'Association Vespa de porter un projet de pose de panneaux d'informations pour le site des Moulins à Eau afin de bénéficier des aides du Conseil Départemental, le reste à charge étant financé par l'association. Le montant de l'investissement est de 3900 Euros HT. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents.*** Un dossier de financement sera donc déposé pour solliciter tous les financements publics possibles pour cet investissement.

➤ Salle des Fêtes : lancement tranche 3 – Choix des entreprises



Le financement maximum (80%) ayant été obtenu auprès du Conseil Départemental et de l'Etat, les travaux de peinture et d'occultation des fenêtres de la salle des fêtes peuvent donc être lancés, les entreprises retenues et les travaux planifiés. Pour la peinture, il est proposé de retenir l'entreprise « Les peintures du Royans » pour un montant de 8903 Euros HT et pour les occultations, il est proposé de retenir l'entreprise « Taravello » pour un montant de 6715.28 Euros HT. *Soumises aux votes, ces propositions sont approuvées à l'unanimité des présents*

Dès que les dates d'intervention des entreprises seront fixées, elles seront communiquées à la population. Pour mémoire, le budget total de cette tranche de travaux est de 16 195,28 Euros HT et le reste à charge pour la commune s'élève à 3 239 Euros HT. Cela rentre dans le cadre des « petits travaux » que le Conseil Municipal avait annoncé être en mesure de porter lors de la construction budgétaire.

➤ **Déneigement 2018/2019**

1. Filets anti congère

Compte tenu des excédents de fonctionnement générés au cours des deux années précédentes, il est proposé de poursuivre l'acquisition de filets anti congères en achetant 200 m supplémentaires (budget de 5 000 Euros HT environ) et d'acquérir 200 balises (budget de 1032 Euros HT environ). *Soumises au vote, ces propositions d'achat sont approuvées à l'unanimité des présents.*

Ces dépenses n'ayant pas été portées au budget, il convient de porter les crédits nécessaires à ces investissements, investissements qui seront financés par les excédents des années passées. *Soumise au vote, cette décision modificative est approuvée à l'unanimité.*

Concernant les balises, il est précisé que le stock de balises est totalement insuffisant pour couvrir les 20 km de réseau communal. Aussi, pour pallier à ce manque, des balises en bois ont été réalisées par le service technique et installées sur nos routes. Elles sont moins visibles que les balises rouge standard mais leur coût est évidemment inférieur à celui des balises achetées dans le commerce.

2. Organisations tournées de déneigement & Recrutement saisonnier

Concernant l'organisation du déneigement, il est proposé d'apporter quelques ajustements à l'organisation des années précédentes pour pallier à la mutation du responsable des services techniques et pour tenir compte du vieillissement du chasse neige. Ces ajustements sont les suivants :

- Recours accru à la sous-traitance en confiant au Gaec Gus & Mag la gestion des tournées communales de déneigement du secteur des granges
- Répartition du village en trois secteurs : secteur Nord (Rochebonne) confié au Gaec de Jossaud, secteur sud confié au Conseil Départemental et au Gaec Gus & Mag selon la convention d'échange en place depuis deux ans avec le Conseil Départemental et secteur village-chaux-chapotiers-Loubière géré en direct par la commune
- Recrutement d'un seul saisonnier titulaire d'un permis poids lourds (au lieu de deux)

Cette proposition d'organisation permet de limiter à 3 le nombre de chauffeurs nécessaires pour la commune (au lieu de 4), de réduire d'un gros tiers le nombre des astreintes des agents communaux et de n'utiliser le chasse neige qu'en cas d'urgence. *Soumise au vote, cette proposition d'organisation est approuvée à l'unanimité des présents*

Un bilan sera établi en fin d'hiver pour chiffrer l'impact financier de cette réorganisation. Enfin, comme chaque année, le Conseil Municipal adressera à la population, courant Novembre, par voie postale, une note d'organisation détaillée du déneigement.

➤ **Personnel : recrutement contrat aidé**



L'agent communal Gilles Desplace en contrat à temps partiel depuis ce printemps est éligible à un contrat aidé CAE-PEC et la commune peut, elle-même, prétendre à ce dispositif. Aussi, il est demandé l'accord du Conseil pour proposer à Gilles Desplace un contrat de 26h/semaine pour une durée de 12 mois renouvelable et financé à hauteur de 40% du SMIC avec exonération des charges sociales. Ce recrutement, à moindre coût, permettra de renforcer le service technique, globalement en sous-effectif depuis 3 ans et soulagera le secrétariat de Mairie et les élus des nombreuses tâches techniques qu'ils assumaient depuis 3 ans. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents**

➤ **Communication : lancement de la page facebook de la commune**

Une réunion de travail a été organisée le 02 octobre pour réfléchir à l'opportunité de créer une page facebook pour la commune. Cette réunion a bénéficié de l'aide de Marion Plisson, chargée de communication du Musée de la Préhistoire et du Mémorial ; le Conseil la remercie. Il ressort de cette réunion que la création de cette page facebook serait une réelle opportunité pour communiquer positivement autour de Vassieux et renforcer l'image de notre village mais que la réussite passe par la capacité à assurer un suivi très régulier. Le Conseil Municipal acte la décision de création de la page facebook tout en conditionnant le lancement à la disponibilité du secrétariat et des élus à assurer le suivi indispensable. Le lancement pourrait être envisagé en 2019.

➤ **Conseil des jeunes : bilan et projet**

Thomas Ottenheimer et Yann Cerdan présentent un compte rendu du deuxième Conseil des Jeunes qui s'est réuni le samedi 22 Septembre.

Les jeunes ont renouvelé leur souhait de relancer le picnic villageois et de s'impliquer dans l'organisation ; la date du dimanche 26 Mai a été retenue. Ce picnic pourrait être l'occasion de faire une photo des habitants. Et les jeunes souhaiteraient que ce picnic puisse être complété d'une activité conviviale sur le principe des « olympiades » organisées, il y a deux ans, par le foyer rural. Les jeunes ont également renouvelé leur souhait de création d'un bike park. Un site a été identifié sur une parcelle privée ; un courrier a été rédigé avec les jeunes et remis au propriétaire du terrain pour solliciter son accord.

➤ **Points d'avancement dossiers en cours** (– Stade Raphaël Poirée – Bâtiments communaux – Horloge église – Garage communal...)

1. Stade Raphaël Poirée

Thomas Ottenheimer informe avoir relancé depuis fin Août le Conseil Départemental pour poursuivre les réflexions sur le développement du stade de biathlon et déplore un manque de réactivité de ses interlocuteurs.

Ajout Post Conseil : une réunion de travail sur le stade de biathlon est programmée avec le Conseil Départementale le 20 Novembre

2. Bâtiments communaux

Un point d'avancement des travaux sur les bâtiments communaux est établi (réparation des horloges de l'église, remplacement des portes de l'appartement de la cure ...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance, Philippe Timsonet.

